



CIDFF 74 Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

2. L'accompagnement vers l'emploi

Voir également la fiche n° 16 : CIDFF 74 / 1. L'accès aux droits

Missions et activités :

Dans le domaine de l'emploi et de la formation, la CIDFF 74 s'adresse plus particulièrement aux femmes, auxquelles il propose une information et un accompagnement individualisés pour tous projets et démarches ayant un lien avec leur insertion professionnelle :

- ◆ **Élaboration d'un projet professionnel, en articulation avec le projet de vie global de la personne :**
 - Identification des métiers et activités en rapport avec ce projet.
 - Identification des besoins de formation / reconversion professionnelle / validation des acquis de l'expérience (VAE).
 - Aide à la recherche d'emploi - Connaissance du marché de l'emploi et des réalités économiques.
 - Élaboration d'un projet de création d'activité ou d'entreprise.
- ◆ **Identification et prise en compte de la situation particulière et des besoins spécifique de la personne :**
 - Suite à une rupture professionnelle (volontaire ou non) : chômage, congé maternel et parental, déménagement pour suivre le conjoint, installation en milieu rural, etc...
 - Suite à une rupture familiale (précarité financière, monoparentalité, isolement social, ...).
 - Contraintes liées à la gardes des enfants, à la mobilité de la personne, etc...
 - Situation particulière des femmes victimes de violences conjugales ou des femmes issues de l'immigration.

Avec l'aide du CIDFF 74, la personne demandeuse peut :

- ➔ **faire le point** sur ce qu'elle souhaite faire et **identifier l'ensemble des alternatives possibles** répondant à son projet, à sa demande et à sa situation,
- ➔ **faire un choix réaliste** et définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs,
- ➔ **être orientée** vers la structure et/ou l'interlocuteur qui l'accompagnera au mieux selon l'alternative qu'elle aura choisi.

Cet accompagnement prend en compte la situation de la personne demandeuse dans sa globalité. Durant la mise en œuvre du projet, le CIDFF 74 se positionne comme référent de la personne accompagnée.

Publics concernés :

Principalement les femmes.

Conditions et modalités d'accès :

Accès individuel - Sur rendez-vous - Accueil et accompagnement gratuits.

Localisation, coordonnées, horaires :

1, rue Louis Armand - 74000 ANNECY

- ◆ **Accueil des personnes** : soit au siège social de l'association, soit dans l'une de ses antennes locales (Gaillard, Cluses, Rumilly, Faverges).
- ◆ **Prise de rendez-vous** : auprès du siège social de l'association.
 - Téléphone : 04.50.09.52.40 - Mail : cidff74@cidff74.fr
- ◆ **Horaires des consultations** : du lundi au vendredi de 10 h30 à 17 h.
- ◆ **Site internet** : www.cidff74.fr



2. L'accompagnement vers l'emploi

Les engagements des CIDFF :

- un accueil personnalisé,
- une prise en compte globale de la situation de chaque personne,
- une information confidentielle et gratuite,
- une neutralité politique et confessionnelle.

Suivi individuel - Actions collectives :

L'accueil et l'accompagnement des personnes, selon leurs demandes, se fait essentiellement lors de rendez-vous individuels. La prise en compte de la situation du demandeur dans sa globalité est un point-clé de l'accompagnement proposé par le CIDFF, afin d'apporter une information complète et personnalisée.

Par ailleurs, le CIDFF 74 organise et anime des actions collectives dans l'objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle, l'élargissement des choix professionnels et la mixité des emplois.

Un accompagnement ouverts également aux hommes :

Les hommes peuvent bénéficier de cet accompagnement, sous la condition qu'ils ne soient plus bénéficiaires d'un accompagnement par le Pôle Emploi.

Auto-documentation :

Le CIDFF 74 propose un espace de documentation (articles de journaux, revues professionnelles) en accès libre à toute personne accueillie par le centre.

Promouvoir l'égalité des chances - lutter contre les discriminations sexistes :

Historiquement, le CIDFF a été fondé dans l'objectif d'informer, d'orienter et d'accompagner en priorité les femmes et les familles, avec la volonté clairement affichée d'œuvrer pour la **promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes** et pour **lutter contre les discriminations et violences sexistes** dans tous les domaines et notamment dans le domaine professionnel.

→ **Le CIDFF 74 intervient également dans les entreprises** pour, par exemple :

- **Accompagner les mutations sociales dans l'entreprise** (travail sur les discriminations, etc...).
- **Travailler sur la diversification des choix professionnels et conseiller les entreprises** pour une redéfinition de la place des femmes dans les métiers « masculins » (autoriser les femmes à occuper des métiers d'hommes - et réciproquement, etc...).

Le CIDFF apporte une expertise reconnue sur ces questions.

Le CIDFF 74 : présentation de l'association.

- ◆ Le CIDFF 74 est une association loi 1901, présente en Haute-Savoie depuis 1977 : **elle exerce une mission d'intérêt général d'information des femmes et des familles sur les droits**, laquelle est confiée par l'État ; elle est membre de l'Union Régionale Rhône-Alpes et du réseau national des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- ◆ **L'action du CIDFF 74 s'appuie sur un partenariat actif et bénéficie du soutien de multiples institutions et organismes :**
 - Le Service Central des Droits des Femmes et de l'Égalité, ainsi que ses délégations régionales et départementales.
 - Les services de l'état - Le Fond Social Européen.
 - Le Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes - Le Conseil Général de Haute-Savoie.
 - Diverses communes du département (notamment celles accueillant des permanences locales).
 - Divers organismes privés ou paritaires et divers partenaires associatifs et socio-économiques (par exemple : la CAF, la MSA, la Maison de l'Emploi de Bonneville, les Points Info Famille, le REAAP74, divers organismes de formation,...).
- ◆ Le réseau national des Centres d'information sur le Droit des femmes et des Familles compte **114 associations locales**, réparties sur l'ensemble du territoire français et **1250 permanences** implantées en milieu rural, urbain et en zones sensibles. Globalement, les CIDFF reçoivent chaque année plus de 470 000 personnes et répondent à plus de 880 000 demandes d'information.